

## **Édition 2023 du baromètre auprès des parents d'élèves du primaire et du secondaire**

**Levée d'embargo le 4 septembre 2023 à 4 h 30**

À l'occasion de la rentrée scolaire 2023-2024, l'Ifop et SOS Éducation publient la 3ème vague de leur **baromètre** mené auprès des parents d'élèves du primaire et du secondaire, afin de connaître leurs attentes et leur degré de satisfaction à l'égard du système scolaire. Alors que l'éducation est largement mise au cœur de la politique d'Emmanuel Macron<sup>1</sup>, 1 004 parents d'élèves y donnent leur avis sur l'action du gouvernement sur l'enseignement, expriment ce qu'ils pensent des établissements scolaires (notamment celui de leur enfant) tout en donnant plus globalement leur regard sur l'efficacité de notre système scolaire. Permettant de prendre le pouls de l'opinion sur des éléments mesurés depuis plusieurs années, cette enquête met notamment au jour la problématique des faits de violence scolaire dans des proportions qui se révèlent très préoccupantes.

### **LES CHIFFRES CLÉS**

1 - Le nouveau ministre de l'Éducation nationale Gabriel Attal amorce son mandat avec une cote de popularité pour le moins limitée : 43 % seulement des parents d'élèves ont une bonne opinion de lui, soit une proportion similaire à celle observée pour son prédécesseur Jean-Michel Blanquer à l'été 2019 (43 %).

2 - Il est vrai que sa popularité est plombée par la défiance structurelle des parents d'élèves à l'égard de la capacité du gouvernement à résoudre les grands problèmes de l'école... Les deux tiers n'ont pas confiance dans sa capacité à résoudre les violences à l'école (69 %) ou la baisse du niveau des élèves (68 %).

3 - Les parents souhaitent que le nouveau ministre aille encore plus loin dans le détricotage du BAC à la « Blanquer » : les deux tiers des parents interrogés (67 %) réclament ainsi un retour à « un baccalauréat dont l'obtention serait basée sur les résultats en examen national et non sur ceux obtenus au contrôle continu ».

4 - D'autre part, les parents appellent à des réformes en matière d'autorité, telles que le rétablissement des sanctions prévues par le règlement intérieur envers les élèves perturbateurs (à 96 %) ou la responsabilisation financière des parents en cas de dégradation ou d'agression commise par leur enfant (à 92 %).

5 - La montée de l'insatisfaction des parents à l'égard de l'enseignement en France s'amplifie d'année en année... C'est pour le secondaire que le degré de satisfaction des parents chute le plus fortement, que ce soit à propos du collège (52 %, soit une baisse de 15 points en 4 ans cf. baromètre 2019) ou du lycée (55 %, soit une baisse de 13 points en seulement 2 ans cf. baromètre 2021).

6 - Mais au-delà du niveau d'enseignement dispensé par les enseignants, c'est le niveau même des élèves qui se détériore pour une proportion croissante de parents : 70 % d'entre eux trouvent que le niveau des élèves en France s'est dégradé depuis une dizaine d'années, soit une proportion record en dix-huit ans.

7 - De même, le sentiment d'une dégradation des conditions de scolarité des élèves est de plus en plus fort, notamment en matière de sécurité : 72 % des parents ont le sentiment que le niveau de sécurité dans les établissements scolaires s'est dégradé, contre 61 % en 2014 (+11 points en 9 ans).

8 - Il faut dire que près de la moitié des parents (48 %) rapportent qu'au moins un de leurs enfants a été victime d'une forme d'agression physique, verbale ou sexuelle au cours de l'année scolaire 2022-2023 ! Et c'est en zone d'éducation prioritaire que la proportion de parents ayant eu un enfant victime est la plus élevée (68 %).

9 - Si Gabriel Attal a déjà pris des mesures pour faciliter l'exclusion des harceleurs, la proportion de parents d'élèves qui rapportent que leur enfant a été l'objet d'un acte de harcèlement moral durant l'année scolaire 2022-2023 atteint un niveau encore plus préoccupant (32 %), notamment en REP (56 %).

<sup>1</sup> [https://www.lepoint.fr/politique/emmanuel-macron-sur-l-ecole-nous-devons-sortir-des-hypocrisies-francaises-23-08-2023-2532582\\_20.php](https://www.lepoint.fr/politique/emmanuel-macron-sur-l-ecole-nous-devons-sortir-des-hypocrisies-francaises-23-08-2023-2532582_20.php)

# LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUETE

## - A - Un jugement sévère sur l'action du gouvernement et du ministère de l'Éducation nationale

1 - Le nouveau ministre de l'Éducation nationale Gabriel Attal amorce son mandat avec une cote de popularité pour le moins limitée

43 % des parents d'élèves ont une bonne opinion de lui, soit une proportion similaire à celle observée pour son prédécesseur, Jean-Michel Blanquer à la rentrée 2019<sup>2</sup> (43 %). L'ancien porte-parole du gouvernement fait néanmoins mieux quelques jours après sa nomination que Pap Ndiaye dont la popularité mesurée à la fin de son mandat était tombée à 32 % à peine. À noter que l'impopularité du nouveau ministre - située en moyenne à 57 % - est particulièrement forte dans les milieux populaires (ouvriers, non diplômés...) et chez les personnes situées aux deux extrêmes de l'échiquier politique (70 % chez les sympathisants LFI, 69 % chez les sympathisants RN).

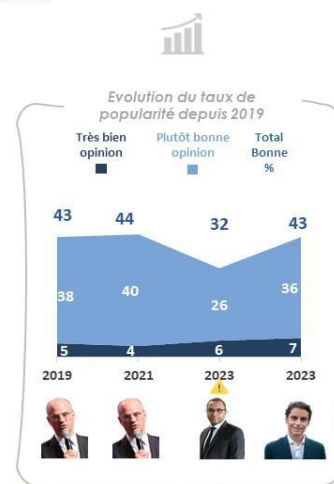
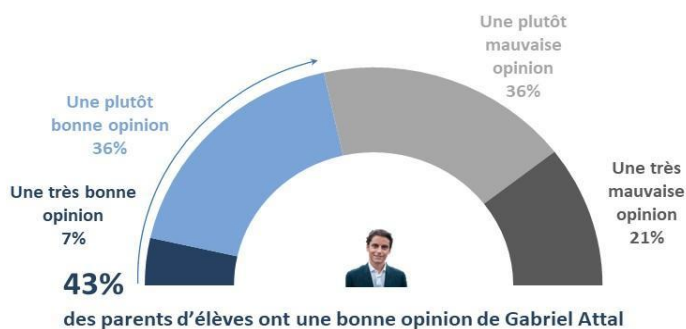


### LA COTE DE POPULARITÉ DE GABRIEL ATTAL COMPARÉE À SES PRÉDÉCESSEURS



Q : Avez-vous une très bonne, plutôt bonne, plutôt mauvaise ou une très mauvaise opinion de Gabriel Attal, le ministre de l'Éducation nationale ?

Base : ensemble des parents



L'enquête a été menée après le changement de ministre. Les répondants ont donc été interrogés à posteriori sur Pap Ndiaye.

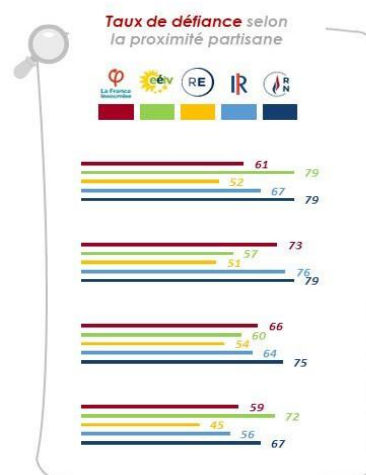
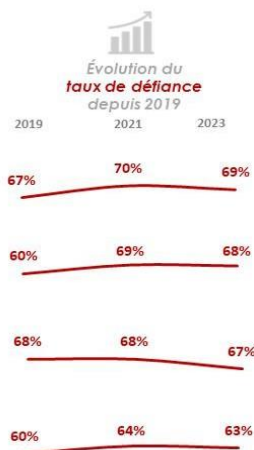
2 - Il est vrai que la popularité du nouveau ministre est plombée par la défiance structurelle des parents d'élèves à l'égard de la capacité de l'institution scolaire à résoudre les grands problèmes de l'école...

En effet, environ deux tiers des parents d'élèves interrogés n'ont toujours pas confiance dans la capacité de la rue de Grenelle à résoudre les violences à l'école (69 %, -1 point depuis 2021), la détérioration du niveau des élèves (68 %, -1) ou encore les inégalités des chances en fonction de leurs origines sociales (63 %, -1).

Q : Personnellement, avez-vous confiance dans la capacité du gouvernement et du ministère de l'Éducation nationale à résoudre les problèmes comme... ?

Base : ensemble des parents

Proportion de parents d'élèves n'ayant pas confiance dans la capacité du ministère à résoudre ...



NDL : 69% des parents d'élèves n'ont pas confiance dans la capacité du ministère de l'Éducation nationale à résoudre les problèmes comme les violences à l'école

<sup>2</sup> L'année 2019 a été marquée pour Jean-Michel Blanquer par des grèves historiques des enseignants contre la réforme des retraites en décembre. La mesure d'opinion de 43%, comparée à celle de Gabriel Attal, a été faite à la même période, en septembre 2019, dans un contexte calme, bien avant les mouvements sociaux de fin d'année.

Alors même que l'école est mise en avant comme une des priorités du gouvernement, la défiance à l'égard du ministère dans sa capacité à améliorer la situation reste donc massive, signe que les fruits de l'action publique ne sont pas perceptibles par les parents.

### 3 - ... mais aussi parce que le gouvernement n'entreprend pas des réformes massivement soutenues par les parents d'élèves, notamment en matière d'autorité et d'évaluation

Si en reportant l'ensemble des épreuves du baccalauréat en juin, Gabriel Attal est déjà revenu sur une partie de la réforme du lycée de 2018, les parents souhaitent que le nouveau ministre aille encore plus loin dans le détricotage du BAC à la « Blanquer » : les deux tiers des parents interrogés (67 %) réclament ainsi un retour à « un baccalauréat dont l'obtention serait basée sur les résultats à un examen national et non sur ceux obtenus au contrôle continu », sachant que leur proportion est encore plus forte dans les rangs des électeurs macronistes (72 %). Cela confirme l'échec de la réforme Blanquer, déjà sanctionnée par le report des épreuves de spécialité de mars à juin.

D'autres réformes de fond relatives à l'évaluation des connaissances et à la sélection des élèves recueillent un assentiment encore plus massif des parents d'élèves, telles que le rétablissement du redoublement à partir du collège - soutenu par 93 % des parents interrogés - ou l'instauration d'un examen afin de valider les savoirs fondamentaux nécessaires au passage au collège (approuvé à 89 %).

D'autre part, les parents appellent à des réformes en matière d'autorité, telles que le rétablissement des sanctions prévues par le règlement intérieur envers les élèves perturbateurs (à 96 %), la responsabilisation financière des parents en cas de dégradation ou d'agression commise par leur enfant (à 92 %) ou encore le retour d'un indicateur public de mesure de la violence scolaire dans chaque établissement (à 90 %).

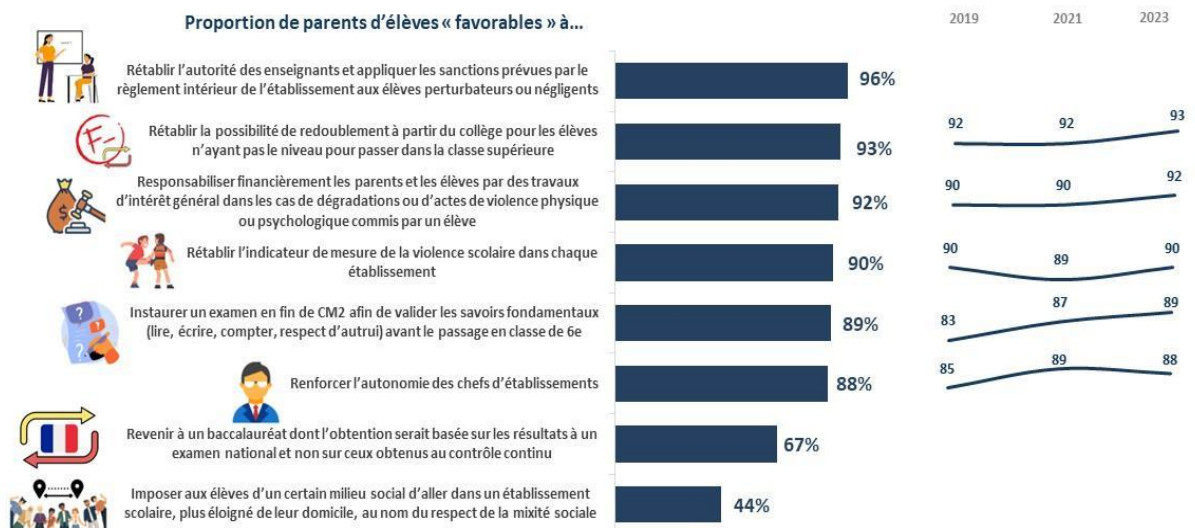


## L'ADHÉSION À DIFFÉRENTES RÉFORMES DU SYSTÈME ÉDUCATIF (1/2)



Q : Personnellement, seriez-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé(e) ou tout à fait opposé(e) à chacune des mesures suivantes ?

Base : ensemble des parents



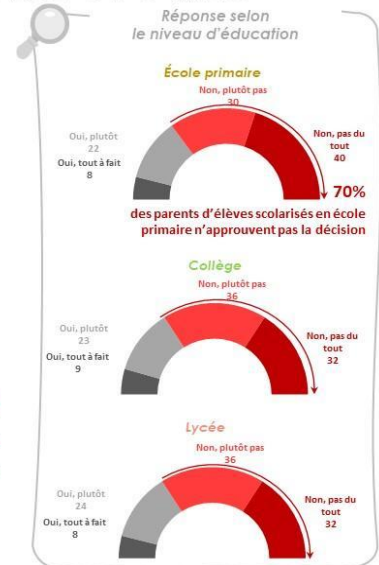
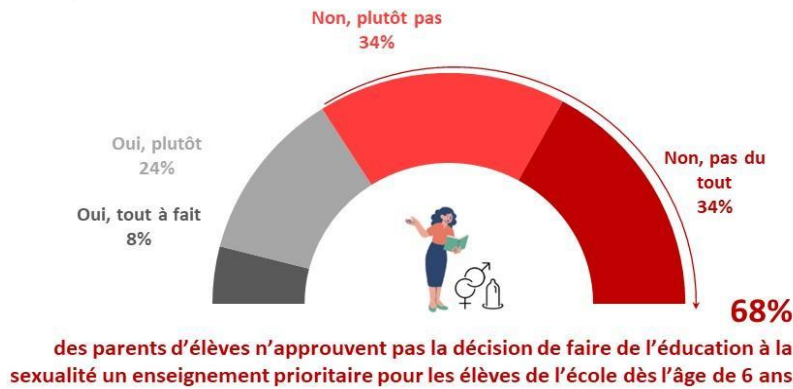
### La priorisation de l'éducation à la sexualité annoncée par son prédécesseur est, elle, majoritairement rejetée

Si l'éducation à la sexualité dès l'âge de 6 ans avait été érigée en priorité par Pap Ndiaye, les parents la rejettent massivement : 68 % y sont opposés, et ce quel que soit le niveau de scolarisation de leur enfant (70 % si en primaire, 68 % au collège, tout comme au lycée). Les partisans situés à droite de l'échiquier politique s'y opposent plus (69 % des proches des Républicains et 81 % de ceux du Rassemblement national) par rapport à ceux de gauche (47 % de rejet pour les proches de La France Insoumise, 54 % pour ceux d'Europe Ecologie Les Verts).

# L'APPROBATION DE LA PRIORISATION DE L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ DÈS L'ÂGE DE 6 ANS

Q : Personnellement, approuvez-vous la décision de l'ancien ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye de faire de l'éducation à la sexualité un enseignement prioritaire pour les élèves de l'école dès l'âge de 6 ans ?

Base : ensemble des parents



## - B - Un sentiment général de dégradation de l'école

4 - Quel que soit le niveau testé, la montée de l'insatisfaction des parents à l'égard de l'enseignement en France s'amplifie d'année en année...

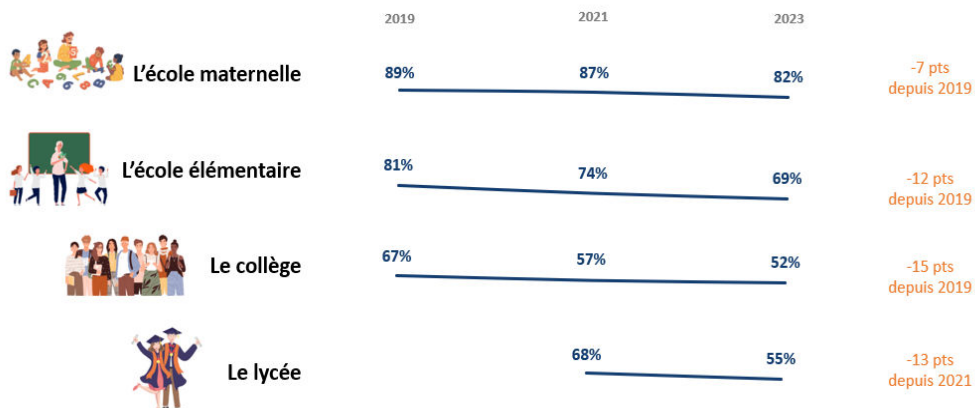
C'est pour le secondaire que le degré de satisfaction des parents chute le plus fortement, et ceci qu'il s'agisse du collège (52 %, soit une baisse de 15 points depuis 2019) ou du lycée (55 %, soit une baisse de 13 points depuis 2021) : la montée de l'insatisfaction à l'égard du niveau d'enseignement dans le second cycle du secondaire étant sans doute accentuée par la réforme contestée lancée en 2018. Mais le niveau d'enseignement dans l'école primaire, historiquement jugé plutôt satisfaisant, est également de plus en plus critiqué si l'on en juge par la baisse continue du nombre de parents satisfaits (-12 points en 4 ans): 69 % en 2023, contre 74 % en 2021 et 81 % en 2019.

Ces symptômes supplémentaires indiquent que les parents sont de moins en moins contents de l'école et de son fonctionnement. Le ministère ne parvient pas à inverser la tendance. La perception négative des parents d'élèves sur le système scolaire français, quel que soit le niveau d'enseignement, continue de s'aggraver.

Q : De manière générale, estimez-vous que le niveau d'enseignement en France est satisfaisant ou non pour chacun des niveaux suivants ?

Base : ensemble des parents

Evolution du taux de satisfaction depuis 2019



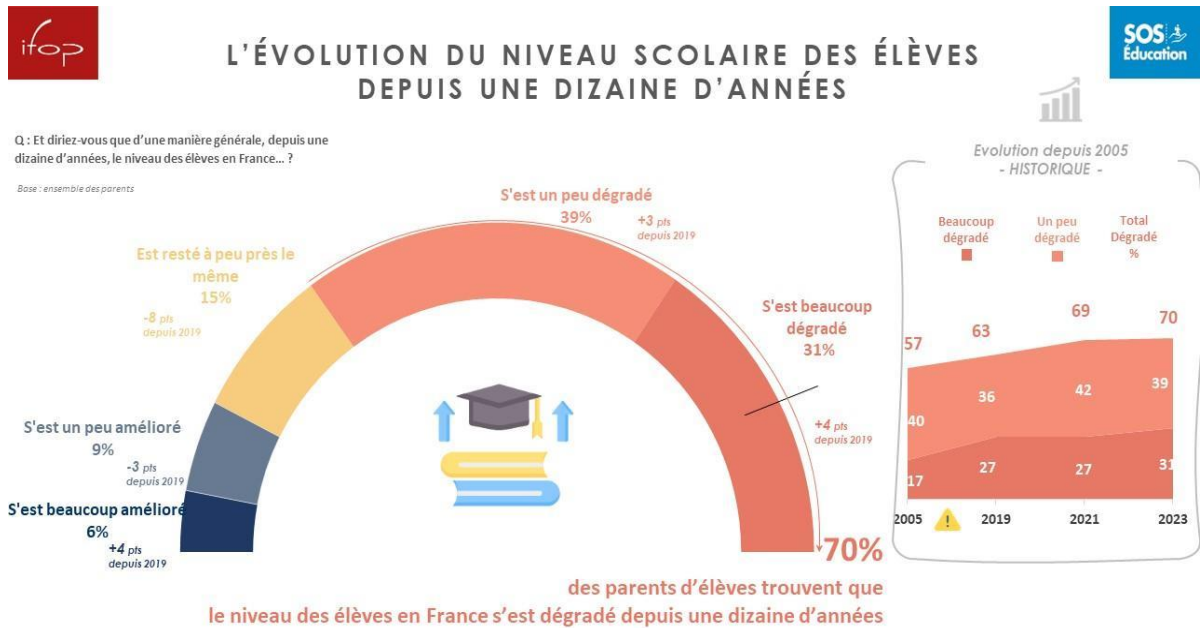
NDL : 52% des parents d'élèves sont satisfaits du niveau d'enseignement au collège, en baisse de 15 points en 2 ans



## 5 - ... tout comme le constat que « le niveau des élèves baisse »

Au-delà du niveau d'enseignement dispensé par les enseignants, c'est le niveau même des élèves qui se détériore pour une proportion croissante de parents : 70 % d'entre eux trouvent que le niveau des élèves en France s'est dégradé depuis une dizaine d'années, soit une proportion record si on la compare à la première vague du baromètre (63 % en 2019) mais aussi à une enquête plus ancienne faite en 2005 auprès de l'ensemble des Français (57 %). Et ce sentiment de dégradation est de plus en plus ferme si l'on en juge par le quasi doublement du nombre de parents estimant que le niveau des élèves s'est « beaucoup dégradé » : 31 % en 2023, contre 17 % en 2005.

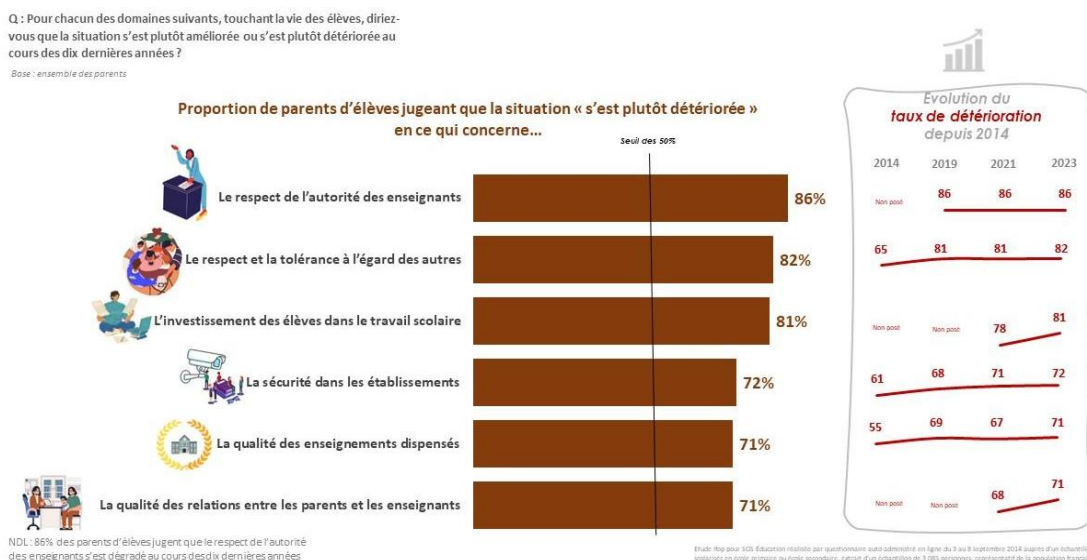
Dans le détail des résultats, il est aussi intéressant de relever que ce sont les parents les plus au fait du système éducatif qui ressentent le plus cette dégradation, à savoir les cadres (83 %) et les diplômés du supérieur (84 %).



## 6 - ... et le sentiment d'une dégradation des conditions de scolarité des élèves, notamment en matière de sécurité

Dans ce domaine, on observe auprès des parents d'élèves 2019 un quasi-consensus sur la perception d'une dégradation du respect de l'autorité des enseignants (86 %), de l'investissement des élèves dans le travail scolaire (81 %, +3 points en deux ans) et de la qualité des enseignements dispensés par les professeurs (71 %, +16 points depuis 2014). Mais il est aussi important de souligner la hausse continue du sentiment de détérioration du niveau de sécurité dans les établissements scolaires : 72 % des parents considèrent que le niveau de sécurité s'est dégradé, contre 61 % en 2014 (+11 points en 9 ans).

La détérioration globale qui se dessine tout au long de l'enquête se confirme donc dans le détail, avec des éléments en forte détérioration, et une situation qui semble empirer de façon exponentielle sur certains indicateurs.



## 7 - Il est vrai qu'une grande part des parents rapportent que leurs enfants ont fait l'objet d'agressions dans leur établissement au cours de la dernière année scolaire

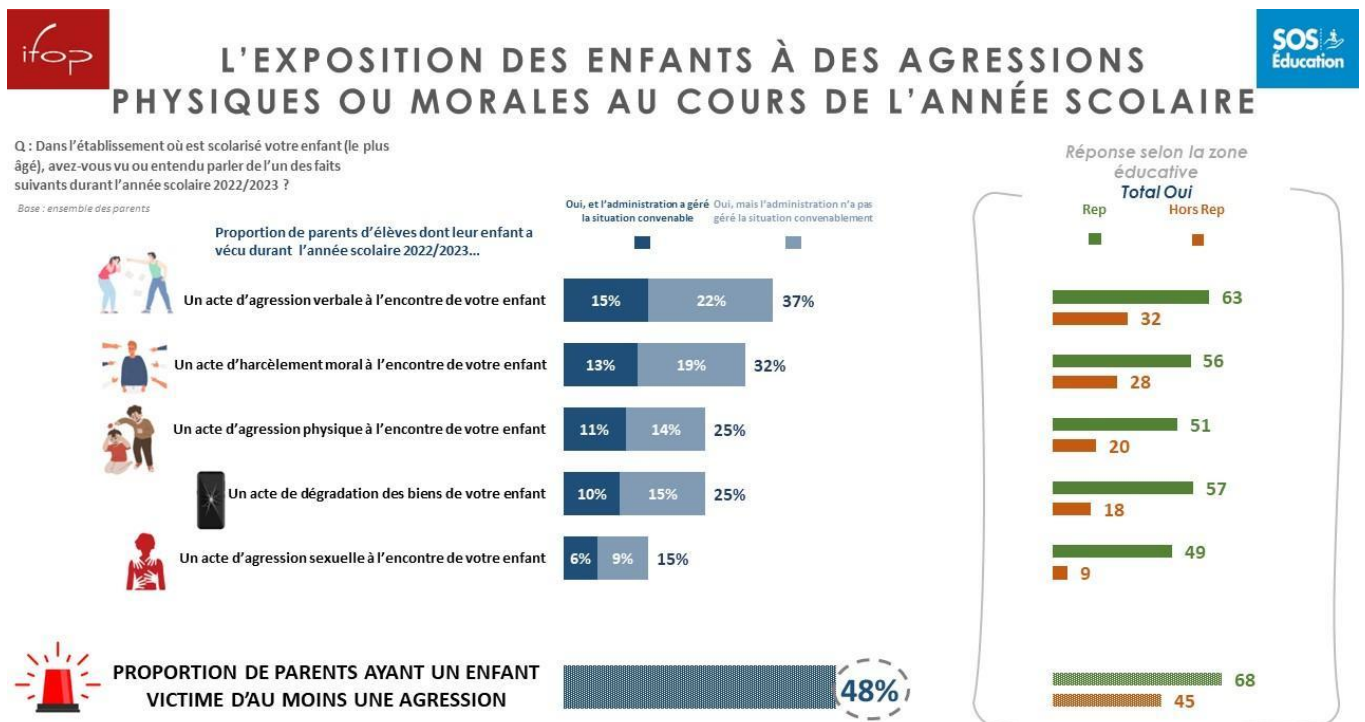
Mesurés pour la première fois, les faits répréhensibles commis à l'encontre des enfants au cours de l'année scolaire écoulée sont malheureusement très nombreux. En effet, près d'un parent sur deux (48 %) rapporte qu'au moins un de ses enfants a été victime d'une forme d'agression physique, verbale ou sexuelle au cours de l'année scolaire 2022-2023. C'est dans les rangs des parents d'élèves en réseau d'éducation prioritaire (68 %) que la proportion de parents ayant eu un enfant victime d'au moins un fait de violence est la plus élevée.

Dans le détail, ces faits peuvent concerner une agression verbale (37 % en moyenne, 63 % en REP), du harcèlement moral (32 % en moyenne, 56 % en REP), une agression physique (25 % en moyenne, 51 % en REP), une dégradation des biens (25 %, 57 % en REP).

Si Gabriel Attal a déjà pris des décrets pour durcir les sanctions contre les harceleurs, il est intéressant de noter que la proportion de parents d'élèves qui rapportent que leur enfant a été l'objet d'un acte de harcèlement moral durant l'année scolaire 2022-2023 atteint un niveau encore plus préoccupant chez les parents d'enfants scolarisés en REP (56 %).

Par ailleurs, seulement 13 % des parents estiment que l'administration a bien géré cette situation de harcèlement moral, ce qui est un ratio similaire à celui que l'on observe pour les agressions verbales ou physiques.

Enfin, une proportion significative (15 %) de parents d'élèves révèlent que leur enfant a été victime au cours de l'année scolaire 2022-2023 d'une agression sexuelle (49 % de ceux dont l'enfant est en REP l'affirment), sachant que ce sont les faits dont ils ont connaissance, il est donc fort probable que les taux réels soient supérieurs.



## - C - Des établissements choisis notamment en fonction du degré de suivi des élèves et de leur niveau de sécurité

### 8 - Suivi des élèves et sécurité sont les principaux critères de choix de l'établissement de scolarisation

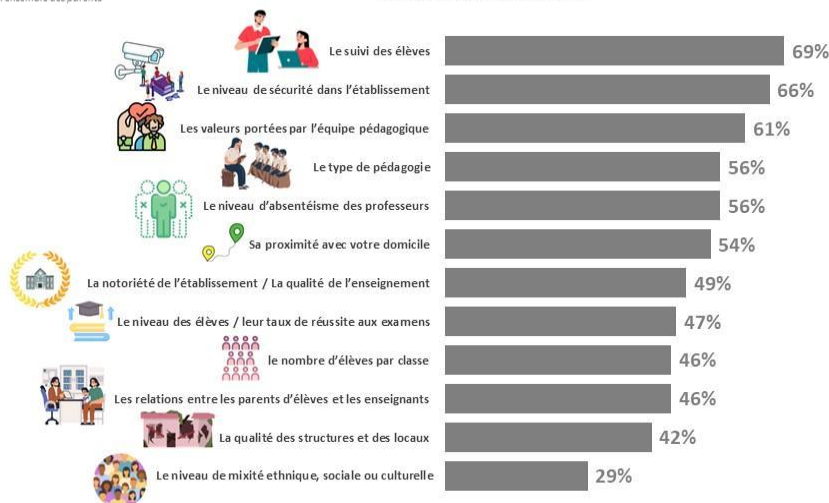
Les parents d'élèves ont été amenés à donner les raisons déterminantes qui constituent (ou constitueraient) le choix de l'établissement de leur enfant.

Les trois premiers éléments cités comme « déterminants » sont le suivi des élèves (69 %), le niveau de sécurité dans l'établissement (66 %) et les valeurs portées par l'équipe pédagogique (61 %). Globalement, les critères affichent des taux proches quelle que soit la proximité partisane, signe que les raisons dépassent les clivages politiques qui peuvent ressortir sur d'autres questions de cette enquête. Le niveau de mixité ethnique, sociale et culturelle, est (de loin) le critère le moins souvent mis en avant comme « déterminant » pour le choix de l'établissement : il l'est pour seulement 29 % des parents.

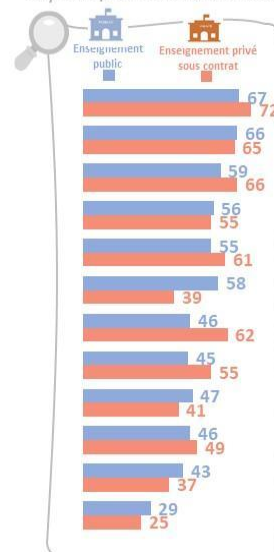
# LES CRITÈRES DE CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL EST SCOLARISÉ SON ENFANT

Q : Chacun des éléments suivants constitue-t-il (ou constituerait-il) une raison déterminante, importante mais pas déterminante ou secondaire de votre choix de l'établissement de votre enfant ?  
Base : ensemble des parents

Proportion de parents d'élèves pour qui cette raison serait « déterminante » dans le choix de l'établissement...



Réponse selon le type d'établissement fréquenté par les enfants actuellement

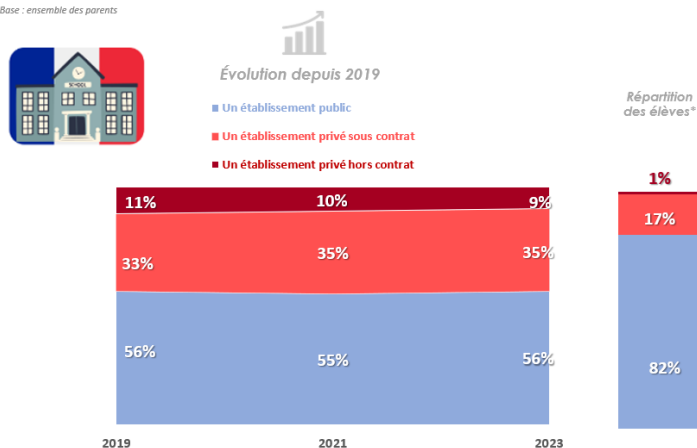


## 9 - Le type d'établissement fréquenté est à celui où les chances de réussite estimées sont les plus grandes

Dans une certaine logique, qui se perpétue au fil des baromètres, les parents d'élèves estiment que c'est dans le type d'établissement où sont scolarisés leurs enfants qu'ils ont le plus de chance de réussir (notamment pour ceux dont l'enfant est dans le privé), et ce dans des proportions parfaitement stables. 67 % de ceux dont l'enfant est dans un établissement public jugent que c'est là où il a le plus de chances, 87 % de ceux dont l'enfant est dans un établissement privé sous contrat jugent que les chances de réussite sont plus fortes dans ce type d'établissement. Enfin, 74 % des parents d'élèves dont l'enfant est dans le privé hors contrat considèrent que c'est là qu'il y a le plus de chances de réussir.

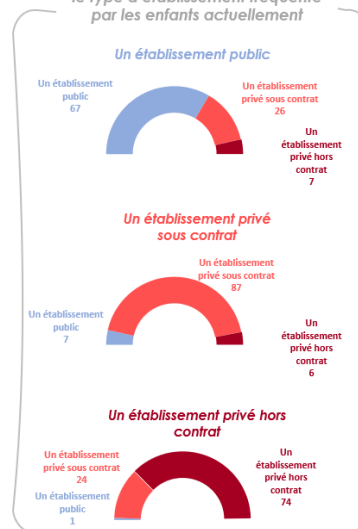
Q : Pensez-vous que votre enfant (ou votre enfant scolarisé le plus âgé) a plus de chances de réussir ses études dans... ?

Base : ensemble des parents



\*DEPP, Système d'information Scolarité, 2022

Réponse selon le type d'établissement fréquenté par les enfants actuellement



## LE POINT DE VUE DE THOMAS PIERRE, CHARGÉ D'ÉTUDES AU PÔLE « ACTUALITÉS & POLITIQUE » DE L'IFOP

Présenté comme un des axes majeurs de sa politique par le président de la République, l'école ne semble pas à la hauteur des attentes des parents d'élèves. En plus d'une détérioration globale, que cela soit en matière d'enseignement ou de conditions d'accueil et de travail, tous les niveaux sont concernés par cette détérioration, et notre système éducatif semble bloqué dans une mauvaise passe. Le travail du gouvernement ne semble pas porter ses fruits et les parents appellent à des réformes massives et profondes afin de renverser la situation. À voir si Gabriel Attal sera en mesure de les mettre en œuvre. **Élément alarmant : La sécurité.** Les enfants sont très nombreux à être victimes de faits de violence, notamment dans les établissements en REP. Pour les parents, la sécurité des enfants n'est pas assurée.

## LE POINT DE VUE DE SOPHIE AUDUGÉ, DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DE SOS ÉDUCATION

*Cette 3e édition était très attendue ! Nous disposons désormais d'un historique des données qui s'étend sur 6 années de présidence d'Emmanuel Macron. Avec cette antériorité, le Baromètre SOS Éducation/IFOP devient particulièrement intéressant à analyser. Il ressort que les parents d'élèves ne constatent aucune amélioration depuis les annonces faites ou les réformes menées par les différents gouvernements du président de la République. La politique éducative menée depuis 2017 ne convainc pas. Les effets, s'ils existent, ne sont pas visibles par les premiers concernés : les parents d'élèves. Pire, tous les indicateurs sont dans le rouge avec une situation qui s'aggrave. Il existe pourtant un consensus transpartisan sur les réformes urgentes à engager, notamment, restaurer l'autorité des savoirs, de l'institution et des professeurs. Qu'attend le président de la République pour engager des réformes à ce point plébiscitées ? **Fait marquant de cette édition : l'insécurité et la banalisation des faits de violence.** Les chiffres sont préoccupants partout, avec une situation dramatique en zone d'éducation prioritaire. Toutes les données convergent vers le même constat, l'École ne remplit pas son rôle élémentaire : instruire et garantir la sécurité des élèves. Alors quand la priorité est donnée à l'éducation à la sexualité, les parents d'élèves refusent en masse ce qui leur semble être une posture politique, déconnectée du terrain et des droits fondamentaux des enfants. S'agissant du bac « Blanquer », même réaction de rejet du contrôle continu qui ne fournit pas une valeur objective et juste du niveau de l'élève. Pour conclure, les parents d'élèves semblent déterminés à soutenir une refonte du système éducatif pour plus d'autorité et de qualité d'enseignement, mais opposés aux réformettes et au nivellement vers le bas. Quant à la sécurité, nul ne doute qu'il s'agit du plus grand défi qu'aura à relever Gabriel Attal. Comment regagner la confiance des parents d'élèves, quand leur enfant a une chance sur deux d'être victime d'un fait de violence à l'école dans l'année ?!*

*Étude Ifop pour SOS Éducation réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 25 au 28 juillet 2023 auprès d'un échantillon de 1 004 parents d'élèves scolarisés dans l'enseignement primaire et secondaire.*



Fondée en 2001, SOS Éducation est une association loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, libre et indépendante de tout mouvement politique, syndical, professionnel et confessionnel. SOS Éducation est financée exclusivement par la générosité de ses membres, elle ne reçoit aucune subvention publique.

Elle a pour vocation de rassembler tous les citoyens qui souhaitent une amélioration du système éducatif français, tant public que privé, et d'agir par tous les moyens légaux, directement ou indirectement, pour y parvenir. Depuis sa création plus de 600 000 parents, grands-parents et enseignants ont participé à des actions de mobilisation et 250 000 personnes ont soutenu financièrement l'Association.

[www.soseducation.org](http://www.soseducation.org)

Adhérer à SOS Éducation <https://adhesions.soseducation.org/>

Contact :

Sophie Audugé  
Déléguée Générale  
SOS Éducation  
06.85.19.52.16